



EHPAD DE VINCI AGISSONS POUR GAGNER !

Face à un sous-effectif et des conditions de travail dramatiques, les salarié·e·s de l'EHPAD De Vinci ont menacé leur direction de faire grève. Devant leur détermination, la direction a été contrainte de manœuvrer pour désamorcer la grève en faisant des promesses. Pour l'instant ces promesses sont restées sans suite. Pour que les paroles de la direction se transforment en actes, il faut s'organiser entre travailleurs·ses. Pour que nos conditions de travail s'améliorent sur le long terme dans les EHPAD, il nous faut des outils pour continuer à faire pression sur les employeurs. Pour que notre travail soit enfin reconnu, on a besoin d'un syndicat. Nous n'aurons rien sans nous mobiliser.

C'EST QUOI UN SYNDICAT ?

Un syndicat c'est des travailleuses et travailleurs qui se regroupent pour défendre efficacement leurs intérêts.

POURQUOI SE SYNDIQUER ?

Pour **médiatiser et visibiliser nos luttes.**

Pour **ne pas être seul·e** face aux intimidations des patrons.

Pour **trouver du soutien** dans les démarches juridiques **et de l'entraide** lors de conflits avec l'employeur.

Pour inscrire dans la durée nos combats.

Pour **faire nombre** lorsque la situation le demande.

Pour **créer de la solidarité.**

UNE SECTION SYNDICALE ?

C'est le prolongement du syndicat dans l'entreprise. Elle réunit les syndiqué·e·s d'un même lieu de travail. Les sections syndicales ouvrent des droits comme diffuser des tracts, avoir un panneau d'affichage, organiser des réunions de section et nommer des représentant·e·s syndicaux.

Ces droits ouvriers sont des outils précieux pour permettre aux travailleurs·ses de se défendre au sein des entreprises.

Tu es intéressé·e ? Appelle-nous, écris-nous un mail ou viens nous rencontrer lors des permanences syndicales.

**POUR BOUGER
LES CHOSES
REJOINS
LE SYNDICAT !**



**CONFÉDÉRATION NATIONALE DU TRAVAIL
SYNDICAT DES INDUSTRIES ET DES SERVICES DE HAUTE-GARONNE**

ACTION DIRECTE - ENTRAIDE - AUTOGESTION

Au Chat Noir
33, rue Antoine Puget
31 200 TOULOUSE

<https://cnt-f.org/cnt31>
07 81 10 63 66
cnt.31@cnt-f.org

Permanence syndicale
tous les mardis (19h-21 h)
3e samedi du mois (14h-18h)

LA CNT C'EST QUOI ?



UN SYNDICAT !

Que nous soyons salarié·e-s, au chômage, en formation ou à la retraite, nous faisons toutes et tous partie de la classe laborieuse. Nous partageons des intérêts communs et la seule manière de les défendre est de nous unir. Un syndicat est justement un regroupement de travailleurs et de travailleuses qui cherchent à améliorer leur condition de vie, tant matérielle que morale. Si tu es un·e travailleur·se et que tu veux te faire respecter et améliorer ton quotidien, si tu penses que le monde que nous imposent les capitalistes est injuste, l'organisation qu'il te faut est le syndicat.

UN SYNDICAT PAS COMME LES AUTRES

La CNT est différente des autres syndicats. Notre pratique syndicale est guidée par trois grands principes qui fondent l'originalité et l'efficacité de notre action :

L'Autogestion : À la CNT, les personnes décidant comment faire face aux problèmes sont les personnes affectées par ces problèmes. Personne ne doit décider à ta place. La CNT est donc une organisation

sans dirigeant·e-s où les décisions sont prises par les gens qui y participent. Tous les membres de la CNT sont égaux et personne n'y est payé pour représenter les travailleurs·ses.

L'Action directe : Les travailleurs·ses ne peuvent compter que sur leur propre force pour se défendre. L'action directe, c'est justement le fait d'agir directement par nous-mêmes et pour nous-mêmes, sans intermédiaire ou représentant. L'action directe peut prendre une multitude de formes : grève, rassemblement, blocage, boycott, piquet... Elle nous permet de peser sur les rapports de forces dans les conflits avec les patrons et autres adversaires et ainsi négocier des accords favorables.

L'Entraide : À la CNT, nous sommes tou·te·s solidaires, peu importe nos catégories, métiers ou branches professionnelles. Une attaque contre l'un·e y est une attaque contre tout·e·s et entraîne une riposte collective. L'entraide, c'est aussi refuser la passivité : si nous voulons avancer, chacun·e doit essayer de participer en fonction de ses moyens et disponibilités.

**QUE TU SOIS SALARIÉ·E, AU CHÔMAGE, EN
FORMATION OU RETRAITÉ·E, NE RESTE PAS
SEUL·E, CHOISIS LA SOLIDARITÉ !**

REJOINS LE SYNDICAT !